

REGLEMENT DU TOURNOI NOCTURNE DE DOUBLE SENIORS DE PITHIVIERS DU 25 MAI 2018

- 1) Le tournoi est autorisé sous le n° (en cours)
- 2) Le tournoi se déroule selon les règles de l'IBF et de la FFBA.
- 3) Toute participation implique l'adoption de tous les articles de ce règlement
- 4) Le présent tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBA autorisés en compétition seniors dans les catégories : R, D et P en DH, DD et DMX.
- 5) Le logiciel utilisé sera : BADPLUS et le tournoi sera placé sous l'autorité du Juge-Arbitre FOUASSIER Bruno. Ce dernier prendra les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et sa décision sera sans appel.

La date de limite d'inscription est fixée au 12 MAI 2018, date de réception. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, ni par mail. Feuille d'inscription et chèque libellé à l'ordre de l'ABP sont à envoyer chez Mme KAHL STEPHANIE 106 ROUTE DE PITHIVIERS 45300 DADONVILLE 0686945049 (tournoisbadpithiviers@gmail.com)

- 1) Tout joueur doit pouvoir présenter sa licence le jour du tournoi ou remplir une déclaration sur l'honneur. Tout non licencié à la date de la compétition se verra exclu des tableaux et sera remplacé par un joueur désigné de la liste supplémentaire.
 - 2) Les joueurs peuvent s'inscrire en double avec X (sans assurance de se voir attribuer un(e) partenaire) mais ne peuvent s'inscrire sur plus de deux tableaux.
 - 3) Le montant des droits d'engagement est fixé à 14 € pour un tableau et 17 € pour deux tableaux.
 - 4) Le comité d'organisation, en accord avec le juge arbitre, se réserve le droit de regrouper certaines catégories dans un même tableau ou d'en annuler si le nombre de joueurs est insuffisant.
 - 5) Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre pour désigner un arbitre et particulièrement pour les finales.
- 12) Le remboursement des frais d'inscription des joueurs W.O se fera dans les conditions suivantes :
- avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu
 - après tirage au sort, le remboursement sera possible uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- La date du tirage au sort est fixée au 19 MAI 2017.**

13) Un échancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.

14) Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.

15) Tout joueur devant s'absenter temporairement devra avertir la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants, en cas d'absence il risque l'exclusion du tableau.

16) Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match sauf cas médical.

17) Les volants en plume seront obligatoires pour les classés. Les volants de matchs sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige les volants retenus sont :

- Plastiques : YONEX MAVIS 500

- Plumes : RSL Tournay N°3

Ces volants seront disponibles à la vente dans la salle pendant la durée du tournoi.

18) Les joueurs auront droit à 3 minutes minimum d'échauffement, à compter de l'appel du match, pour démarrer celui-ci.

19) Le temps de repos entre deux matchs pour un même joueur est de 20 minutes minimum.

20) Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBA est exigée sur le terrain.

21) Les classements pris en compte sont les derniers publiés officiellement avant la date du tirage au sort, soit ceux du jeudi 03 mai 2018

22) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

Le Comité d'organisation

ABP

